

## CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 8 OCTOBRE 2021

# AGIR AVEC ET POUR TOUS

Le prochain Conseil métropolitain se tiendra vendredi 8 octobre 2021 sous la présidence de Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole. Ouverture du fonds de soutien de lutte contre le sans-abrisme aux communes, adoption d'un pacte de citoyenneté inédit, création d'une zone d'aménagement concerté à Nantes-Nord, aide d'urgence pour Haïti, nouveau service expérimental de vélos et trottinettes électriques en libre service à la Chantrerie, renouvellement urbain à Paridis, tourisme de proximité... La Métropole agit sur tous les fronts, avec et pour tous.

### ① LE FONDS DE SOUTIEN MÉTROPOLITAIN DE LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME DÉSORMAIS OUVERT AUX COMMUNES

Afin de renforcer la lutte contre le sans-abrisme et conformément à l'engagement pris d'agir vers les populations les plus vulnérables, les élus de Nantes Métropole ont voté, à l'unanimité en avril dernier la création d'un fonds visant à accompagner les communes de la métropole dans le déploiement de solutions de mise à l'abri des personnes vivant à la rue ou en habitat indigne. A l'occasion de ce nouveau conseil sera voté le règlement du fonds qui en définit les conditions de mise en œuvre. Désormais les communes peuvent solliciter de manière concrète la métropole pour leurs projets.

### ② NANTES MÉTROPOLE ADOPTE UN PACTE DE CITOYENNETÉ INÉDIT PAR SON AMBITION ET SA DIMENSION MÉTROPOLITAINE

Elargir et formaliser le dispositif d'écoute et de contribution des citoyens à toutes les politiques publiques, mieux partager les décisions qui touchent leur quotidien, mieux s'engager avec toutes les forces vives dans les grandes transitions à venir : tels sont les objectifs du pacte de citoyenneté métropolitain. Introduit par les nouvelles dispositions de la loi Engagement et Proximité promulguée en décembre 2019 qui incitent les intercommunalités à interroger les liens entre la métropole et les communes, et l'articulation entre action publique et participation citoyenne, le Conseil Métropolitain a choisi d'élaborer un pacte de citoyenneté métropolitain inédit, en faveur d'une métropole participative et citoyenne qui reconnaît, promeut et soutient la citoyenneté métropolitaine, allant au-delà des obligations réglementaires.

### ③ LE PROJET GLOBAL DU QUARTIER NANTES-NORD AVANCE : CRÉATION D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

En juin 2016, Nantes Métropole lançait le projet global de Nantes-Nord, retenu par l'État comme un quartier d'intérêt national à transformer. Les premières interventions ont initié des améliorations pour le cadre de vie des habitants. Le contrat signé en 2019 avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) mobilise un investissement de 118,7 M€ pour le quartier (dont 44 M€ par les bailleurs sociaux, 31 M€ par l'aménageur, 8,6 M€ par Nantes Métropole et 5,3 M€ par la Ville de Nantes).

Après l'élaboration du plan-guide par les urbanistes de l'atelier Germe & JAM et les paysagistes de l'atelier Bruel-Delmar, Nantes Métropole a approuvé le principe d'une zone d'aménagement concerté (ZAC). En 2020-2021, la société publique locale Loire océan métropole aménagement (LOMA) a réalisé les études d'impact nécessaires à une évaluation complète par l'autorité environnementale. La procédure achevée et les avis citoyens issus de la concertation permettent aujourd'hui de délibérer pour acter la création de la ZAC ; outil qui permettra en premier lieu de mettre en œuvre ce qui a été contractualisé avec l'ANRU.

#### **④ UNE AIDE POST-URGENCE POUR HAÏTI**

Le séisme du 14 août 2021 a fortement touché le département haïtien de la Grand'Anse, département avec lequel Nantes Métropole entretient une coopération depuis plusieurs années. A la destruction de nombreuses infrastructures et habitations se sont ajoutés des épisodes cycloniques qui ont fortement affecté les habitants privés d'abri. Le Conseil métropolitain va attribuer une subvention exceptionnelle de 30 000 € à l'Association des Maires de la Grand' Anse (AMAGA), proroger d'un an sa convention avec l'association, et prévoit pour 2022 le versement d'une nouvelle subvention de 45 000 €.

#### **⑤ UN NOUVEAU SERVICE EXPÉRIMENTAL DE VÉLOS ET TROTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE À LA CHANTRERIE**

Nantes Métropole, la Semitan et Transdev ont imaginé un service expérimental permettant aux usagers du quartier de la Chantrerie de réaliser le dernier kilomètre de leur trajet sur un vélo ou une trottinette électrique. Cette innovation a été retenue en avril 2021 par le laboratoire d'expérimentation LEMON. Elle démarre à partir du lundi 18 octobre pour une durée de 2 ans avec le service Captain Bike créé par les sociétés Écovélo et Knot. Elle vient ainsi compléter la mise en service, depuis le 13 septembre 2021, de la navette fluviale reliant la Chantrerie à La Chapelle-sur-Erdre.

#### **⑥ PROJET PARIDIS : LE RENOUVELLEMENT URBAIN D'UN CENTRE COMMERCIAL DES ANNÉES 1980**

Paridis marque l'entrée principale du Nord-Est nantais, directement connectée au périphérique, à la route de Paris et au boulevard Jules-Verne. Inauguré en 1986, il est représentatif de l'urbanisme commercial des années 1980 et de ces sites monofonctionnels, asservis à la circulation automobile, avec ses grandes nappes de parkings et presque entièrement artificialisés.

La transformation de Paridis est un projet privé, porté par le propriétaire du site. Il doit cependant s'inscrire dans la réglementation locale, en termes d'urbanisme et de commerce. Le travail collectif entre le groupe « Paridis 21 » et les services municipaux et métropolitains permet d'imaginer un quartier mixant habitat, bureaux, services et commerces, vivant tout au long de la journée et favorisant une ville des courtes distances. Le projet prévoit des espaces publics de qualité et a été pensé pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux.

#### **⑦ LA MÉTROPOLE RENFORCE LE TOURISME DE PROXIMITÉ**

La métropole souhaite faire évoluer le dispositif du fonds de concours aux sites de tourisme de proximité dans les communes. Nouvelles conditions d'éligibilité, nouveau mode de calcul d'attribution, augmentation de l'enveloppe budgétaire en investissement, la métropole renforce le tourisme de proximité pour l'ensemble de ses 24 communes. Avec les nombreuses autres actions déjà lancées en matière de tourisme de proximité, comme le Voyage dans le Vignoble, la valorisation des parcours à vélo ou encore le soutien au tourisme participatif, la métropole met en œuvre une politique touristique durable.